

## **SÉANCE DU CONSEIL DE LA VILLE D'AMOS**

**LE 3 JUIN 2019**

### **ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 21 mai 2019;
- 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 27 mai 2019;
4. 1<sup>re</sup> période réservée à l'assistance;
5. Administration générale :
  - 5.1 Dérogation mineure de l'entreprise PANOO concernant l'immeuble situé au 732, 1<sup>re</sup> Avenue Ouest afin de permettre l'installation d'un panneau-réclame numérique sur le terrain;
  - 5.2 Dérogation mineure de l'entreprise PANOO concernant l'immeuble situé au 2572, route 111 Est afin de permettre l'installation de panneau-réclame numérique sur le terrain;
  - 5.3 Dérogation mineure de l'entreprise PANOO concernant le terrain situé sur l'avenue du Parc afin de permettre l'installation de panneaux-réclame numériques sur le terrain;
  - 5.4 Dérogation mineure de M. Sébastien Gravel et Mme Marie-Joseph Chénier concernant l'immeuble situé au 12, chemin du lac Arthur Ouest afin de permettre la construction d'un garage détaché sur la propriété;
  - 5.5 Dérogation mineure de M. Roger Paquette concernant l'immeuble situé au 45, route de l'Hydro afin de permettre l'agrandissement du garage détaché;
  - 5.6 Dérogation mineure de M. Gaston Proulx concernant l'immeuble situé au 161, rue Trudel afin de permettre l'ajout d'un abri d'auto contigu au garage détaché;
  - 5.7 Dérogation mineure de l'entreprise 9252-7654 Québec inc. concernant l'immeuble situé au 331, rue Principale Sud afin de régulariser l'implantation de certains bâtiments sur la propriété;
  - 5.8 Dérogation mineure de M. Martin Alarie concernant l'immeuble situé au 201, 1<sup>re</sup> Avenue Ouest afin de permettre le changement du revêtement extérieur de la façade avant du bâtiment;
  - 5.9 Approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale afin de permettre la rénovation de la façade du bâtiment situé au 201, 1<sup>re</sup> Avenue Ouest (Le Signet);
  - 5.10 Approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale afin de permettre l'installation d'une nouvelle enseigne sur le bâtiment situé au 221, 1<sup>re</sup> Avenue Ouest (Rabais en Folies);
  - 5.11 Autorisation de signer une nouvelle convention de tolérance de passage pour la piste cyclable;

- 5.12 Autorisation de signer une entente avec l'Association du baseball mineur d'Amos inc. concernant la Maison du baseball;
- 5.13 Procédure portant sur la réception et l'examen des plaintes formulées dans le cadre de l'adjudication ou de l'attribution d'un contrat;
- 5.14 Acceptation d'une offre de services professionnels en ingénierie de la firme Nadeau gestion de projet inc. pour consultation technique;
- 5.15 Adjudication du contrat pour le remblai, pavage, bordures et trottoirs à piéton (5 sites) ;
- 5.16 Adjudication du contrat pour l'acquisition d'un camion 10 roues modèle neuf 2019;
- 5.17 Engagement d'un opérateur à l'aéroport;
- 5.18 Adjudication du contrat pour la location et l'entretien d'équipement de reprographie multifonction;
- 5.19 Autorisation au Tour cycliste de l'Abitibi inc. de tenir un départ d'étape à Amos pour sa 51<sup>e</sup> édition;
- 5.20

6. Procédures :

- 6.1 Adoption du second projet de règlement n° VA-1066 modifiant le règlement de zonage n° VA-964;

7. Dons et subventions :

- 7.1 ;

8. Informations publiques;

- 8.1 Félicitations au comité organisateur et aux supers bénévoles pour la tenue du 43<sup>e</sup> Salon du livre de l'Abitibi-Témiscamingue;
- 8.2 Félicitations à l'équipe de hockey les Huskies de Rouyn-Noranda

9. 2<sup>e</sup> période réservée à l'assistance;

10. Levée de la séance.